



Portefeuille mondial EdgePoint

États financiers

Pour la période terminée le 31 décembre 2010

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille mondial EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les principales conventions comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs externes du Fonds, ont vérifié les présents états financiers selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada afin de leur permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts. Leur rapport des auditeurs figure dans le présent document.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer les auditeurs indépendants. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration. Les vérificateurs indépendants ont pleinement et librement accès au conseil d'administration.

Le chef de la direction et administrateur,

Le directeur des finances, en qualité de chef des finances,



Patrick Farmer
Le 11 mars 2011



Norman Tang
Le 11 mars 2011

Rapport des auditeurs indépendants

Aux porteurs de part de Portefeuille mondial EdgePoint

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Portefeuille mondial EdgePoint, qui comprennent les états de l'actif net au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009, l'état du portefeuille de placements au 31 décembre 2010, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009 et des placements détenus par Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

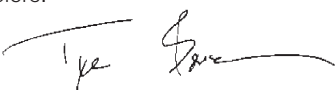
Comptables agréés, experts-comptables autorisés
Le 11 mars 2011
Toronto, Canada


	2010	2009
Actif		
Placements à la juste valeur*	541 337 464 \$	296 453 898 \$
Gain net non réalisé sur les contrats de change à terme	–	152 519
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 082 190	25 174 940
Montants à recevoir pour les parts souscrites	1 517 789	1 844 908
Intérêts courus et dividendes à recevoir	347 016	207 146
Autres débiteurs	95 518	65 296
	578 379 977	323 898 707
Passif		
Montants à payer pour les parts rachetées	293 378	63 705
Créditeurs et charges à payer	495 036	278 438
Montants à payer pour les titres achetés	–	2 444 142
Perte nette non réalisée sur les contrats de change à terme	229 492	–
	1 017 906	2 786 285
Actif net	577 362 071 \$	321 112 422 \$
Actif net par série		
Série A	261 172 171 \$	195 193 933 \$
Série B	95 720 057	65 597 664
Série F	52 336 029	28 418 048
Série I	62 167 010	31 161 128
Série O	1 863 174	741 649
Série A(N)	70 049 670	–
Série B(N)	25 140 361	–
Série F(N)	8 913 599	–
	577 362 071 \$	321 112 422 \$
Nombre de parts en circulation		
Série A	17 456 100	14 009 967
Série B	6 426 062	4 717 619
Série F	3 474 403	2 015 692
Série I	4 125 792	2 213 783
Série O	171 886	73 369
Série A(N)	4 679 980	–
Série B(N)	1 680 901	–
Série F(N)	592 164	–
Actif net par part		
Série A	14,96 \$	13,93 \$
Série B	14,90	13,90
Série F	15,06	14,10
Série I	15,07	14,08
Série O	10,84	10,11
Série A (N)	14,97	–
Série B (N)	14,96	–
Série F (N)	15,05	–

*Le coût des placements est reflété dans l'état du portefeuille de placements.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,


Tye Bousada, administrateur


Geoff MacDonald, administrateur

	2010	2009
Revenu		
Dividendes	6 874 953 \$	2 080 421 \$
Intérêts	209 601	138 738
	7 084 554	2 219 159
Moins : impôts étrangers retenus	924 371	131 888
	6 160 183	2 087 271
Charges		
Frais de gestion (note 3)	6 929 993	2 601 701
Frais d'administration et frais d'agent des transferts	697 858	443 381
Honoraires d'audit	85 061	42 594
Frais de comptabilité	77 942	52 894
Frais juridiques	40 709	24 605
Droits de dépôt	40 278	37 047
Droits de garde	30 777	23 148
Renseignements aux porteurs de parts	30 715	27 669
Rémunération des membres du comité d'examen indépendant	11 429	14 625
Taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée	634 897	161 438
	8 579 659	3 429 102
Moins : charges absorbées par le gestionnaire (note 3)	19 755	12 970
	8 559 904	3 416 132
Perte de placement	(2 399 721)	(1 328 861)
Gain net réalisé et non réalisé et coûts d'opération		
Gain net réalisé sur la vente		
de placements et opérations de change	16 246 013	10 556 847
Variation nette de la plus-value non réalisée des placements	27 004 662	27 653 349
Coûts d'opération	(606 311)	(595 620)
	42 644 364	37 614 576
Augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation	40 244 643 \$	36 285 715 \$
Augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation, par série		
Série A	13 679 400 \$	22 426 036 \$
Série B	4 848 642	6 921 800
Série F	3 250 749	4 907 933
Série I	5 100 496	2 024 203
Série O	125 935	5 743
Série A(N)	8 878 983	–
Série B(N)	3 241 011	–
Série F(N)	1 119 427	–
Augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation, par part		
Série A	0,80 \$	2,90 \$
Série B	0,80	3,02
Série F	1,12	3,33
Série I	1,55	2,43
Série O	1,27	0,15
Série A(N)	2,28	–
Série B(N)	2,26	–
Série F(N)	2,38	–

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

	Série A		Série B		Série F	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Actif net à l'ouverture de l'exercice	195 193 933 \$	15 360 036 \$	65 597 664 \$	1 980 448 \$	28 418 048 \$	11 045 228 \$
Augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation	13 679 400	22 426 036	4 848 642	6 921 800	3 250 749	4 907 933
Opérations sur les capitaux propres						
Produit tiré de l'émission de parts	126 889 039	165 255 346	47 032 830	57 312 150	35 513 081	32 050 872
Réinvestissement de distributions	1 621 356	2 684 111	593 466	823 777	1 110 619	904 107
Paiements lors de rachats de parts	(74 562 526)	(7 815 068)	(21 749 559)	(609 585)	(14 795 201)	(19 556 511)
	53 947 869	160 124 389	25 876 737	57 526 342	21 828 499	13 398 468
Distributions aux porteurs de parts						
Gains en capital	(1 649 031)	(2 716 528)	(602 986)	(830 926)	(1 161 267)	(933 581)
Augmentation de l'actif net	65 978 238	179 833 897	30 122 393	63 617 216	23 917 981	17 372 820
Actif net à la clôture de l'exercice	261 172 171 \$	195 193 933 \$	95 720 057 \$	65 597 664 \$	52 336 029 \$	28 418 048 \$

Parts émises et en circulation

Solde à l'ouverture de l'exercice	14 009 967	1 400 224	4 717 619	180 664	2 015 692	986 906
Parts émises contre espèces, compte tenu des distributions réinvesties	9 060 299	13 187 453	3 379 579	4 582 041	2 529 233	2 474 379
Parts rachetées	(5 614 166)	(577 710)	(1 671 136)	(45 086)	(1 070 522)	(1 445 593)
Solde à la clôture de l'exercice	17 456 100	14 009 967	6 426 062	4 717 619	3 474 403	2 015 692

	Série I		Série O		Série A(N)	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Actif net à l'ouverture de l'exercice	31 161 128 \$	41 233 \$	741 649 \$	- \$	- \$	- \$
Augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation	5 100 496	2 024 203	125 935	5 743	8 878 983	-
Opérations sur les capitaux propres						
Produit tiré de l'émission de parts	29 455 547	29 427 993	1 023 298	739 781	62 995 862	-
Réinvestissement de distributions	1 769 750	821 791	43 709	5 391	431 336	-
Paiements lors de rachats de parts	(3 389 791)	(298 975)	(18 108)	-	(1 819 943)	-
	27 835 506	29 950 809	1 048 899	745 172	61 607 255	-
Distributions aux porteurs de parts						
Gains en capital	(1 930 120)	(855 117)	(53 309)	(9 266)	(436 568)	-
Augmentation de l'actif net	31 005 882	31 119 895	1 121 525	741 649	70 049 670	-
Actif net à la clôture de l'exercice	62 167 010 \$	31 161 128 \$	1 863 174 \$	741 649 \$	70 049 670 \$	- \$

Parts émises et en circulation

Solde à l'ouverture de l'exercice	2 213 783	3 750	73 369	-	-	-
Parts émises contre espèces, compte tenu des distributions réinvesties	2 147 341	2 232 056	100 276	73 369	4 810 007	-
Parts rachetées	(235 332)	(22 023)	(1 759)	-	(130 027)	-
Solde à la clôture de l'exercice	4 125 792	2 213 783	171 886	73 369	4 679 980	-

	Série B(N)		Série F(N)		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Actif net à l'ouverture de l'exercice	- \$	- \$	- \$	- \$	321 112 422 \$	28 426 945 \$
Augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation	3 241 011	-	1 119 427	-	40 244 643	36 285 715
Opérations sur les capitaux propres						
Produit tiré de l'émission de parts	22 256 240	-	7 945 585	-	333 111 482	284 786 142
Réinvestissement de distributions	71 337	-	201 073	-	5 842 646	5 239 177
Paiements lors de rachats de parts	(356 279)	-	(146 279)	-	(116 837 686)	(28 280 139)
	21 971 298	-	8 000 379	-	222 116 442	261 745 180
Distributions aux porteurs de parts						
Gains en capital	(71 948)	-	(206 207)	-	(6 111 436)	(5 345 418)
Augmentation de l'actif net	25 140 361	-	8 913 599	-	256 249 649	292 685 477
Actif net à la clôture de l'exercice	25 140 361 \$	- \$	8 913 599 \$	- \$	577 362 071 \$	321 112 422 \$
Parts émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Parts émises contre espèces, compte tenu des distributions réinvesties	1 706 602	-	602 774	-	-	-
Parts rachetées	(25 701)	-	(10 610)	-	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	1 680 901	-	592 164	-	-	-

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Titres de participation				
536 250	WellPoint Inc.	29 586 319 \$	30 312 934 \$	5,25
973 500	Wells Fargo & Co.	27 209 168	29 982 732	5,19
1 584 800	Western Union Co.	28 001 474	29 257 701	5,07
1 651 450	International Game Technology	28 999 567	29 043 375	5,03
949 000	Ryanair Holdings PLC, CAAÉ	28 265 393	29 020 599	5,03
822 300	Willis Group Holdings Ltd.	23 771 148	28 309 787	4,90
924 000	International Rectifier Corp.	17 522 553	27 264 008	4,72
1 371 400	The Progressive Corp.	24 194 767	27 090 426	4,69
454 450	Research In Motion Limited	29 965 499	26 262 754	4,54
677 200	Altera Corp.	19 618 228	23 960 659	4,15
519 400	Kinetic Concepts Inc.	18 555 029	21 625 315	3,74
434 300	Hughes Communications Inc.	9 392 763	17 460 425	3,02
861 700	Cisco Systems Inc.	19 611 016	17 313 156	3,00
746 750	Pool Corp.	14 967 267	16 733 353	2,90
447 500	Alere Inc.	16 189 770	16 282 757	2,82
380 200	JPMorgan Chase & Co.	16 475 533	16 030 025	2,78
353 100	Gerresheimer AG	12 972 549	15 231 378	2,64
3 133 300	Grafton Group PLC	13 802 622	14 387 708	2,49
861 800	Knoll Inc.	11 544 431	14 307 929	2,48
592 200	Team Inc.	10 295 359	14 247 465	2,47
470 100	Tognum AG	10 067 956	12 292 160	2,13
369 400	Nalco Holding Co.	9 696 212	11 729 666	2,03
1 921 500	AMN Healthcare Services Inc.	15 214 023	11 729 043	2,03
315 200	Hamamatsu Photonics K.K.	8 705 605	11 462 175	1,99
932 700	WPP PLC	11 284 319	11 417 245	1,98
388 200	HORIBA Ltd.	10 973 746	10 953 840	1,90
179 400	Harman International Industries Inc.	3 803 639	8 257 665	1,43
184 700	Takata Corp.	5 230 149	5 435 717	0,94
758 500	EXFO Inc.	2 880 704	5 309 500	0,92
1 052 100	Advanced Analogic Technologies Inc.	3 876 091	4 194 259	0,73
2 986 200	Travelsky Technology Ltd., actions H	2 334 756	3 097 480	0,54
		485 007 655	540 003 236	93,53
	Dérivés (note 10)	1 923 249	1 334 228	0,23
	Ajustement pour tenir compte des coûts d'opération	(849 923)	-	-
	Total des placements	486 080 981 \$	541 337 464 \$	93,76
	Contrats de change à terme			
	Contrat de change à terme visant l'achat de 10 676 507 \$ CA contre 868 000 000 yens, au taux de change de 0,0123, venant à échéance le 12 janvier 2011		9 655	0,00
	Contrat de change à terme visant l'achat de 16 008 732 \$ CA contre 1 320 000 000 yens au taux de change de 0,0121, venant à échéance le 7 mars 2011		(239 147)	(0,04)
			(229 492)	(0,04)
	Autres actifs moins les passifs		36 254 099	6,28
	Actif net		577 362 071 \$	100,00

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

1. Le Fonds

- a) Portefeuille mondial EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 par une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province d'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire du Fonds, et Groupe de placements EdgePoint inc. (auparavant Investment Management EdgePoint Inc.) en est le conseiller en valeurs. Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008 en lançant quatre séries de parts, soit les séries A, B, F et I. Le 1^{er} septembre 2009, il a commencé le placement des parts de série O. Le 3 août 2010, il a commencé le placement des parts de série A(N), de série B(N) et de série F(N).
- b) Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté à l'état de l'actif net. Les parts de série A et de série B sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N), de série B(N) et de série F(N) ont les mêmes caractéristiques, sauf qu'elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. Les parts de série I et de série O sont réservées aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant les parts de série I ou une entente de souscription visant les parts de série O, respectivement, avec EdgePoint.
- c) Pour constituer les parts de série O, de série A(N), de série B(N) et de série F(N) du Fonds, EdgePoint a effectué un placement initial. Au 31 décembre 2010, EdgePoint détenait des parts du Fonds dont la valeur de marché globale s'établissait à 8 986 \$ (2 050 \$ en 2009).
- d) Les états financiers comprennent l'état du portefeuille de placements au 31 décembre 2010 et 2009, l'état de l'actif net aux 31 décembre 2010 et 2009 ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif net des exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009 (les « états financiers »).

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et sont fondés sur les conventions suivantes :

a) Estimations comptables

La préparation d'états financiers conformes aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des

hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

b) Évaluation des placements

Les placements sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et, par conséquent, sont comptabilisés à leur juste valeur. Les placements en titres inscrits à la cote d'une bourse de valeurs mobilières ou qui sont négociés hors cote sont évalués au cours acheteur de clôture. Les titres pour lesquels il n'existe aucun cours acheteur de clôture sont évalués au dernier cours vendeur ou au dernier cours de clôture. Les titres dont le cours acheteur de clôture, le dernier cours vendeur ou le dernier cours de clôture ne sont pas disponibles ou les titres dont les cotes ne sont pas fiables ou ne reflètent pas toute l'information importante disponible sont évalués à leur juste valeur, celle-ci étant déterminée par le gestionnaire à l'aide des sources d'information disponibles et des techniques d'évaluation qui ont généralement cours dans le secteur, notamment des modèles d'évaluation. Les placements à court terme, y compris les titres de créance à court terme échéant à moins de 90 jours de la date d'acquisition, sont réputés être détenus à des fins de transaction et sont donc inscrits à leur juste valeur au moyen du coût après amortissement, lequel est proche de la juste valeur.

c) Évaluation des contrats de change

Le Fonds peut conclure des contrats de change à des fins de couverture ou pour s'approprier une position sur une certaine devise. Les contrats de change sont évalués selon la différence entre le taux à terme du contrat et le taux acheteur à terme (pour une devise détenue) ou entre le taux à terme du contrat et le taux vendeur à terme (pour une devise vendue à découvert), à la date d'évaluation. Lors du dénouement d'une position sur un contrat, le gain ou la perte est porté au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et opérations de change ».

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours et sont comptabilisés au coût, lequel est proche de leur juste valeur.

e) Autres actifs et passifs

Tous les comptes clients ainsi que les autres débiteurs sont désignés comme créances. Ils sont comptabilisés au coût après amortissement, lequel est proche de leur juste valeur. De la même manière, tous les comptes fournisseurs ainsi que toutes les charges à payer sont désignés comme des passifs financiers et comptabilisés au coût après amortissement, lequel avoisine leur juste valeur.

2. Principales conventions comptables (suite)

f) Opérations sur les placements et constatation des revenus

Tous les revenus, les plus-values nettes réalisées et non réalisées, les gains ou pertes de change nets réalisés et non réalisés et les coûts d'opération sont attribuables aux placements et aux dérivés réputés être détenus à des fins de transaction. Les opérations sur les placements sont comptabilisées à la date de l'opération, c'est-à-dire le jour où l'ordre d'achat ou de vente est exécuté. Le coût des placements, qui correspond au montant payé pour chaque titre, est calculé selon la méthode du coût moyen sans tenir compte des coûts d'opération. Les gains et les pertes réalisés sur les opérations de placement représentent le produit de cession, déduction faite de leur coût moyen. La plus value non réalisée des placements représente la différence entre leur coût moyen et leur juste valeur à la clôture de l'exercice. Le revenu de dividendes, y compris les dividendes en actions, est inscrit à la date ex-dividende, tout comme les retenues d'impôts étrangers, s'il y a lieu, et le revenu d'intérêts est constaté quotidiennement, selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Le revenu et les gains (pertes) en capital réalisé(e)s et non réalisé(e)s sont répartis entre les différentes séries de titres en proportion des fonds propres qui y sont investis. Se reporter à la note 3 pour un complément d'information sur les frais de gestion.

g) Coûts d'opération

Les coûts d'opération, comme les commissions de courtage versées lors de l'achat et de la vente de titres du portefeuille, et les autres coûts liés à la négociation payés à des tiers externes, comme les droits de timbre et les commissions sur les opérations de change, sont portés en charges à l'état des résultats en fonction de la date de négociation.

h) Conversion des devises

La juste valeur des placements et les autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur de chaque jour ouvrable; pour le coût historique des placements, le taux de change employé est celui en vigueur à la date de l'achat. Le produit tiré de la vente de placements, les dividendes et les intérêts perçus en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change approximatifs en vigueur aux dates de ces opérations. Les gains et les pertes sur les opérations de change et sur les conversions de devises sont considérés comme des opérations sur les placements et sont donc inclus dans le gain net ou la perte nette réalisé sur la vente de placements et les opérations de change ou dans la variation nette de la plus-value non réalisée des placements.

i) Gestion du capital

Le gestionnaire gère le capital du Fonds, soit l'actif net du Fonds, selon les objectifs de placement présentés dans le prospectus simplifié et dans la notice annuelle du Fonds.

j) Augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation, par part

L'augmentation de l'actif net par part liée aux activités d'exploitation figurant à l'état des résultats représente l'augmentation nette de l'actif net découlant des activités d'exploitation au cours de l'exercice pour chacune des séries, divisée par le nombre moyen de parts en circulation de chaque série au cours de l'exercice.

k) Modifications futures de conventions comptables

Le 12 janvier 2011, le Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié des mises à jour du *Manuel de l'ICCA* qui reportent de deux ans la transition aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») pour les sociétés de placement. Pour les exercices se terminant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date, les sociétés de placement, y compris le Fonds, seront tenues d'appliquer les IFRS aux états financiers intermédiaires et annuels. Jusqu'à cette date, le Fonds continuera de suivre les normes comptables de la partie V du *Manuel de l'ICCA*.

Selon son évaluation actuelle des différences entre les PCGR et les IFRS, le gestionnaire ne prévoit pas que l'actif net attribuable aux porteurs de parts ou la valeur liquidative par part seront touchés par le basculement aux IFRS. À l'heure actuelle, il prévoit que le basculement aux IFRS, en ce qui concerne les états financiers du Fonds, entraînera la présentation d'informations additionnelles et peut-être une présentation différente des participations des porteurs de parts et de certains autres éléments.

Les parts du Fonds sont des instruments financiers rachetables au gré du porteur. Selon la Norme comptable internationale IAS 32, Instruments financiers : Présentation, pour que le Fonds continue de classer les parts comme instruments de capitaux propres, les parts doivent remplir certains critères précis. Étant donné la structure à catégories multiples du Fonds, les parts ne rempliront probablement pas ces critères tels qu'ils sont définis actuellement, et les parts seront classées comme passifs à l'adoption des IFRS. Ce reclassement n'aura pas d'incidence sur la valeur liquidative par part utilisée à des fins d'achat, de substitution ou de rachat par des porteurs de parts, et est considéré uniquement comme une différence de présentation. Certaines ententes qui font référence à la valeur liquidative devront probablement être modifiées pour tenir compte de la nouvelle terminologie adoptée éventuellement. Cependant, les calculs des montants, comme les frais de gestion, demeureront les mêmes.

3. Frais de gestion et charges

- a) EdgePoint, gestionnaire du Fonds, fournit à ce dernier des services de gestion, de placement et d'administration. Il reçoit, en contrepartie de ces services, une rémunération mensuelle calculée en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Cette rémunération varie selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds s'acquitte du total de frais de gestion envers EdgePoint au moyen d'un versement unique. Les frais de gestion liés aux parts de série I et de série O sont négociés avec l'épargnant et payés directement par celui-ci, et non pas par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Série A	1,80	%
Série B	2,00	%
Série F	0,80	%
Série A(N)	1,80	%
Série B(N)	2,00	%
Série F(N)	0,80	%

- b) Outre ses frais de gestion, le Fonds est responsable du paiement de tous les frais liés à son exploitation. Les charges d'exploitation du Fonds peut comprendre, sans s'y restreindre, les impôts et taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire et les frais de garde, les coûts d'opérations du portefeuille, les frais d'administration, à l'exclusion du salaire versé aux principaux actionnaires du gestionnaire, les frais de service aux épargnants ainsi que les coûts liés aux rapports et aux prospectus. Chaque série est responsable du paiement des charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées. Mis à part les intérêts et les frais bancaires, lesquels sont payés ou payables directement par le Fonds, le gestionnaire engage les dépenses au nom du Fonds, lequel le rembourse ensuite. Les charges d'exploitation communes sont réparties parmi les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon le type de charge d'exploitation. EdgePoint assume toutes les charges d'exploitation des parts de série I.
- c) EdgePoint peut, à son gré, renoncer à une rémunération au titre des frais de gestion ou assumer certaines charges du Fonds. Ces charges sont présentées à l'état des résultats. EdgePoint peut cesser de renoncer à sa rémunération au titre des frais de gestion ou d'assumer certaines charges du Fonds à tout moment.
- d) EdgePoint peut, de temps à autre, diminuer les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en réduisant les frais de gestion imposés au Fonds et en demandant à ce dernier de répartir la réduction de frais entre les porteurs de parts. Ces distributions sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et sont comptabilisées comme distributions aux fins de la présentation de l'information dans les états financiers.

4. Impôt sur le revenu

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme une fiducie de fonds communs de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu sur la tranche du revenu net, y compris les gains nets réalisés, versée ou à verser aux porteurs de parts. Ceux-ci seront imposables sur le revenu ainsi distribué.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et la valeur fiscale de ces actifs et passifs entraînent des actifs et des passifs d'impôts futurs. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base rajusté aux fins de l'impôt sur le revenu. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, les passifs d'impôts futurs relatifs aux gains en capital non réalisés et les actifs d'impôts futurs relatifs aux pertes en capital non réalisées ne seront pas réalisés par le Fonds et, par conséquent, ne sont pas comptabilisés par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent des actifs d'impôts futurs pour le Fonds, mais puisque la réalisation de ces actifs au moyen de l'annulation de futurs gains en capital demeure incertaine, aucun avantage fiscal net n'est constaté par le Fonds.

À la fin de la dernière année d'imposition, soit au 15 décembre 2010, le Fonds n'avait aucune perte en capital (néant en 2009).

5. Commissions de courtage

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont présentées à l'état des résultats du Fonds. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers sur la base d'une évaluation visant à déterminer quel courtier obtiendra les meilleurs résultats pour le Fonds. Sous réserve de ce critère, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou autres, dans le domaine des placements, ou paient pour ceux-ci, qu'ils soient ou non utilisés par EdgePoint dans son processus de prise de décision de placement. Au 31 décembre 2010, EdgePoint était liée par des ententes de partage des commissions ou de rabais de courtage sur titres gérés aux termes desquelles les services de tiers étaient payés par des courtiers. Ces services représentent moins de 1 % de l'ensemble des commissions de courtage payées par le Fonds. D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de « forfait » en même temps que l'exécution d'opérations; c'est pourquoi EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

6. Rapprochement de la valeur liquidative

L'actif net présenté dans les états financiers est comptabilisé selon les PCGR (l'« actif net selon les PCGR »), et la juste valeur des placements négociés sur un marché actif est

6. Rapprochement de la valeur liquidative (suite)

calculée à l'aide du cours acheteur de clôture. La valeur liquidative à des fins d'achat, de substitution ou de rachat par des porteurs de parts est calculée selon les règles d'évaluation présentées dans le prospectus simplifié et la notice annuelle du Fonds, tandis que la valeur des placements négociés sur un marché actif est calculée au moyen du cours de la dernière opération. Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières exigent que soit présenté un rapprochement entre la valeur liquidative et l'actif net selon les PCGR.

La différence entre la valeur liquidative et l'actif net selon les PCGR, par part, est présentée dans le tableau ci-dessous :

	Valeur liquidative		Actif net selon les PCGR	
2010				
Série A	14,97	\$	14,96	\$
Série B	14,90		14,90	
Série F	15,08		15,06	
Série I	15,08		15,07	
Série O	10,85		10,84	
Série A(N)	14,98		14,97	
Série B(N)	14,97		14,96	
Série F(N)	15,07		15,05	
2009				
Série A	13,95	\$	13,93	\$
Série B	13,92		13,90	
Série F	14,12		14,10	
Série I	14,10		14,08	
Série O	10,12		10,11	
Série A(N)	–		–	
Série B(N)	–		–	
Série F(N)	–		–	

7. Instruments financiers

La plupart des actifs et des passifs du Fonds sont des instruments financiers. Ces instruments financiers comprennent les placements, les gains non réalisés sur les contrats de change à terme, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes clients, les autres débiteurs, les comptes fournisseurs et les charges à payer. Les placements et les contrats de change sont comptabilisés à leur juste valeur selon les conventions comptables décrites ci-dessus. Tous les autres instruments financiers sont constatés au coût ou au coût après amortissement, lequel, étant donné la nature à court terme de ces instruments, correspond pratiquement à leur juste valeur.

8. Évaluation à la juste valeur

Le Fonds présente la juste valeur de ses placements selon la hiérarchie des justes valeurs dont les niveaux comprennent les données résumées ci-après :

- niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché (données non observables).

Les changements de méthode d'évaluation peuvent entraîner des transferts vers ou depuis le niveau attribué à un placement.

Le tableau qui suit présente les données utilisées aux 31 décembre des exercices indiquées ci-après pour évaluer les placements et les instruments dérivés du Fonds à leur juste valeur :

	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques (niveau 1)	Autres données importantes observables (niveau 2)	Total
2010			
Titres de participation	540 003 236 \$	– \$	540 003 236 \$
Options – position longue	1 334 228	–	1 334 228
Contrats de change à terme	–	(229 492)	(229 492)
Total des placements	541 337 464 \$	(229 492)\$	541 107 972 \$
2009			
Titres de participation	295 766 733 \$	– \$	295 766 733 \$
Obligations	–	162 739	162 739
Débitures convertibles	–	524 526	524 526
Billets à court terme	–	24 179 413	24 179 413
Contrats de change à terme	–	152 519	152 519
Total des placements	295 766 733 \$	25 019 197 \$	320 785 930 \$

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux, et le Fonds ne détenait aucun instrument financier de niveau 3.

9. Risque lié aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (y compris le risque lié aux cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque d'illiquidité. La valeur des placements qui composent le portefeuille du Fonds peut varier tous les jours en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture économique et des facteurs propres aux titres individuels qui composent le Fonds. Le niveau de risque

9. Risque lié aux instruments financiers (suite)

dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels ce dernier investit.

Gestion des risques

L'objectif du Fonds consiste à tirer une plus-value à long terme surtout en investissant dans des titres de sociétés mondiales qui, selon l'équipe de gestion du portefeuille, ont de fortes positions concurrentielles et des perspectives de croissance à long terme et dont l'équipe de direction est solide. L'équipe de gestion du portefeuille acquiert des titres de ces sociétés qui sont sous-évalués.

L'équipe de placement adopte une approche prudente en matière de gestion des risques; elle effectue des recherches exhaustives pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque entreprise et mesure ensuite les risques par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré en diversifiant les titres de sociétés du portefeuille. L'équipe est d'avis qu'investir dans des entreprises qui présentent des avantages concurrentiels dans leur secteur d'activité respectif est plus rentable que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche basée sur le bon sens en gestion des risques, qui consiste à évaluer le montant qui peut être perdu et la probabilité de le perdre. Quoique cette approche puisse sembler bien simpliste, elle apporte des clarifications essentielles sur les risques de placement véritables.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à l'énoncé de la politique de placement du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Des examens mensuels sont effectués par le chef de la conformité et le chef des placements; ils assurent que les règles de conformité s'appliquant avant et après une opération sont respectées. Le comité de la gouvernance et de la surveillance passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

a) Risque de marché

i) Risque lié aux cours

Le risque lié aux cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou relatifs à un secteur d'activité donné. Tous les placements présentent un risque inhérent de perte du montant investi. Le risque maximal attribuable aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Dans le cas du Fonds, ce sont ses placements en titres de participation qui l'exposent le plus au risque

lié aux cours. Au 31 décembre 2010, si le cours des actions sur leur bourse respective avait progressé ou fléchi de 5,0 % sans aucun changement des autres variables, l'actif net du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 27,0 millions de dollars (soit quelque 4,7 % du total de l'actif net) (14,79 millions de dollars ou 4,6 % du total de l'actif net en 2009). Dans les faits, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux reflétés dans cette analyse de sensibilité, et les écarts pourraient être importants.

ii) Risque de change

Le risque de change résulte des instruments financiers qui ne sont pas libellés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres devises varie en raison des fluctuations des taux de change. Le tableau ci-dessous indique, à la clôture de l'exercice et en équivalent en dollars canadiens, les devises (à l'exception du dollar canadien) sur lesquelles le Fonds a pris une position, y compris le notionnel sous-jacent aux contrats de change à terme, s'il y a lieu.

2010	Placements	Trésorerie	Contrats de change	Total
Devises	(en milliers de dollars)			
Livre sterling	11 417	–	–	11 417
Euro	41 911	–	–	41 911
Dollar de				
Hong Kong	3 097	–	–	3 097
Yen	27 852	–	(26 915)	937
Dollar américain	451 750	30 474	–	482 224
	536 027	30 474	(26 915)	539 586
Pourcentage de l'actif net	92,8 %	5,3 %	(4,7 %)	93,4 %

2009	Placements	Trésorerie	Contrats de change	Total
Devises	(en milliers de dollars)			
Livre sterling	4 337	184	–	4 521
Euro	8 472	121	–	8 593
Dollar de				
Hong Kong	2 865	–	–	2 865
Yen	2 558	–	–	2 558
Dollar américain	261 580	984	(15 147)	247 417
	279 812	1 289	(15 147)	265 954
Pourcentage de l'actif net	87,1 %	0,4 %	(4,7 %)	82,8 %

Au 31 décembre 2010, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1,0 % par rapport aux devises, sans aucun changement des autres variables, l'incidence sur l'actif net du Fonds aurait respectivement été une hausse ou une baisse d'environ 5,40 millions de dollars, soit quelque 0,9 % du total de l'actif net (2,66 millions de dollars ou 0,8 % du total de l'actif net en 2009). Dans les faits, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux reflétés dans cette analyse de sensibilité, et les écarts pourraient être importants.

9. Risque lié aux instruments financiers (suite)

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs financiers du Fonds sont en majorité des actions participatives, qui ne portent pas intérêt. Les passifs financiers du Fonds sont principalement à court terme et ne portent habituellement pas intérêt. Par conséquent, les risques de taux d'intérêt du Fonds sont considérés comme négligeables.

b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque que la contrepartie à un instrument financier n'honore pas une de ses obligations ou un de ses engagements envers le Fonds. La principale exposition du Fonds au risque de crédit découle de ses opérations sur des titres cotés en bourse. Il limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme étant très faible puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut s'engager dans des contrats de change visant l'achat ou la vente de devises afin de régler ses opérations sur les titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties approuvées ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible vu leur nombre restreint en vigueur à tout moment donné et parce que les opérations sont réglées et payées sur livraison.

c) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités de placement normales, le Fonds n'a pas d'autre passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre espèces, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. Conformément aux règlements régissant les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90,0 % de ses actifs dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5,0 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de l'exercice considéré.

10. Tableau des dérivés

Options de vente	Date d'expiration	Prix de levée	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Japon – \$ US					
sept./100 OV	27/9/11	100,00	7 520 000	235 024	18 495
sept./115 OV	27/9/11	115,00	7 520 000	59 334	4 171
mars/125 OV	29/3/13	125,00	15 805 000	121 334	55 859
mars/125 OV	29/3/13	125,00	30 602 856	162 414	108 157
mars/125 OV	29/3/13	125,00	15 655 000	121 338	55 329
mars/140 OV	29/3/13	140,00	18 660 000	60 651	29 700
juillet/100 OV	18/7/13	100,00	14 465 000	467 086	311 149
août/115 OV	21/8/13	115,00	43 019 725	348 034	385 556
août/115 OV	21/8/13	115,00	40 816 710	348 034	365 812
				1 923 249 \$	1 334 228 \$

11. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de 2009 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée en 2010.

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

1000, rue Yonge, bureau 200

Toronto (Ontario) M4W 2K2

Site Web : www.edgepointwealth.com

Courriel : info@edgepointwealth.com

Tél : 416-963-9353 ou sans frais : 1-866-757-7207

Gestion de patrimoine EdgePoint inc. est d'avis qu'elle se doit d'être une entreprise socialement responsable et de prendre soin du monde dans lequel elle évolue. L'imprimeur qu'elle a retenu pour produire les présents documents a été nommé parmi les imprimeurs innovateurs en protection de l'environnement au Canada par la revue PrintAction en 2007. Il a aussi reçu la certification ISO 14001 ainsi que celle du Forest Stewardship Council® (FSC®) de la Rainforest Alliance. Le FSC est un système international de certification et d'étiquetage pour les produits de bois et de papier provenant de sources gérées de façon responsable et dont la provenance à titre de produits recyclés a été vérifiée.

